



COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



Objet : Réunion du Comité Directeur Départemental de tennis de table

Date : Lundi 24 octobre 2022

Horaire : 18h30 – 21h30

Lieu : salle de réunion du comité du Gard à la rue Scatisse.

Membres présents : Mme. Karine VETSEL, Gérard ESPIE, Cédric LAOUENAN, Emmanuel BOLL, Olivier CARRERAS, Bernard MARTINEZ, Philippe MAUREL, Ludovic GUIOT, Christian RABAUD, Stéphane THOMAS, Rudy THEROND.

Invité présent en introduction : M. Olivier SKENADJI.

Membres absents excusés : MM. Laurent BRICHE, Sébastien MULLER et Julien LOUGARRE.

Compte-rendu réunion :

Préambule avec Olivier SKENADJI, venu expliquer la mise en place d'une billetterie payante ayant pour but de soutenir l'alliance Nîmes-Montpellier et maintenir à nos portes des joueurs et joueuses prestigieux. Cela permet ainsi de les voir évoluer sur notre territoire, le plus longtemps possible. Un abonnement mensuel n'excédant pas les 40€ par an (10 rencontres) est possible, pouvant donner en plus lieu à des remises chez certains commerçants, ou par l'achat d'un billet à 5€, en prenant soin de réserver à l'avance. Le nombre de places reste limité selon les lieux du déroulement de la compétition. Se rapprocher de l'ASPC, ou de son club, pour tout complément d'information.

Il ajoute la demande de bénévoles : arbitres de coin et jeunes ramasseurs de balles. L'accès restera gratuit pour les moins de 18 ans (là encore se rapprocher de l'ASPC ou de son club pour proposer ses services).

1- Approbation du PV de la dernière réunion du 05 septembre 2022 :

Il est approuvé à l'unanimité des présents.

2- Les Infos du président :

⇒ S'agissant de la convention d'objectifs signée avec la Ligue (plan de développement du 01/07/2022 au 30/06/2024), elle reprend en majorité les axes définis par le comité et son président. 1 Augmenter le nombre de licenciés 2 Développer, améliorer l'axe : Compétition, sportif, détection. 3 Axe emploi, formation, professionnalisation sur tout le territoire, compétence des bénévoles.

⇒ Les travaux de rafraîchissement de nos locaux à la rue Scatisse seront entrepris au premier semestre 2023.

⇒ Le président évoque deux litiges non résolus à ce jour, l'un avec Ricoh le loueur de l'ancienne imprimante et l'ancien hébergeur du site du Comité (Green). Tous deux nous réclamant des arriérés injustifiés.

⇒ Le président alerte sur la nécessité, de ne pas prendre de retard et de bien licencier tous les joueurs évoluant en club. Nous sommes en avance sur le nombre de licences soit 896 pour 702 à date, avec un ratio de 60/40 en moyenne, compèts/ Loisirs. Les clubs de Bellegarde et Gallargues sont prometteurs avec respectivement 40 et 20 licenciés.



COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



⇒ L'A.G. de la Ligue est prévue le 11 novembre prochain, à Balma, des représentants comité ou club peuvent s'y rendre, à voir avec Rudy THEROND.

⇒ Une réunion des clubs du secteur SUD a eu lieu, on peut regretter l'absence de nouveaux clubs.. Bien dommage pour eux, car cela aurait pu les aider. La prochaine réunion de club aura lieu avec le secteur EST, Aramon a été retenu comme lieu d'accueil, avec la volonté d'y voir assister le club de St Gilles.

3- Appel au vote du tarif des licences compétition et loisir :

-La demande de contribution aux clubs sera de 5€ compét. ou loisir par licence (au lieu des 2€ et 1€ historiques) la facture sera envoyée par le secrétariat en fin de phase. Cette modification de réversion, adressée aux clubs est un pas vers la consolidation du financement de nos salariés, secrétaire et du CTD Julien LOUGARRE, dans le cadre de l'aide aux clubs. Olivier CARRERAS intervient et déclare ne pas avoir de vision claire sur le plan de développement au travers de la mission de Julien LOUGARRE, Christian RABAUD précise qu'il ne faut surtout pas négliger sa mission « alimentaire ». Emmanuel BOLL déclare qu'une répartition des rôles de chacun a été énoncée et travaillée, reste certainement à quantifier les différents axes, mais cela semble délicat et difficile, compte tenu qu'il est proposé par des bénévoles n'ayant pas une véritable démarche commerciale. Le président ajoute que cela nous permet d'engranger dès aujourd'hui des finances en dépit de l'aide qui nous est octroyée sur 3 ans, et que les objectifs et axes de travail restent inchangés. Philippe MAUREL attire notre attention, sur le fait que sur son territoire, les licences badminton et équitation sont bien moins chères et ne distinguent pas les loisirs des compétiteurs. Il est encore ajouté que le détail du prix de la licence doit être présenté aux adhérents, et ne pas hésiter à expliquer la cotisation. Le projet est voté à la majorité des présents, avec une abstention. Un courrier du Président sera transmis aux clubs en expliquant les raisons de cette modification de tarif. Il est à prévoir une autre étape en la matière avec la prochaine saison, afin d'harmoniser les tarifs, longtemps inchangés avec les réalités du moment.

4- Point commission développement :

-En l'absence de Julien LOUGARRE, Emmanuel BOLL prend la parole, il précise que cette commission est en démarrage, que Julien a mis en place une visioconférence avec les cadres techniques du département en vue du lancement d'une équipe technique dédiée au département permettant aux jeunes de moins de 11 ans de s'entraîner à un niveau, préparant à la compétition avec le CPS centre de perfectionnement sportif et l'association de clubs voisins. C'est notamment ce qui est recherché avec le club de Bagnols comme tête de pont. Rudy THEROND ajoute, que la création d'une brochure mettant en valeur les actions du comité a été demandée à Julien, en cours de finalisation, permettant une visualisation de notre sport auprès des élus. Une brochure est également à l'étude pour promouvoir le ou les CPS.

Sont évoqués : - le Mini com's compétition des 8/10 ans, permettant de regrouper plusieurs départements (deux gardois y participent actuellement accompagnés de Julien). -Le tournoi tremplin prévu pour le 10 décembre à Manduel regroupant les jeunes loisirs et compétition.

5- Point Commission sportive :

Ludovic GUIOT aborde le point concernant le démarrage du championnat, avec 51 équipes engagées, il attire l'attention sur la vigilance que doivent avoir les dirigeants de club sur la validité des certificats médicaux, celle-ci, prenant fin après deux renouvellement et à la date anniversaire du jour de la visite, qui peut se trouver être avant la fin de la saison et donc nécessiter la présentation d'un nouveau certificat, permettant de continuer la pratique du tennis de table en compétition.



COMITE DU GARD TENNIS DE TABLE



En jeunes 16 équipes ont été engagées, il a été décidé d'être souple sur les demandes de report de date de rencontre, mais Cédric LAOUENAN demande qu'une date butoir soit instaurée pour éviter tout dérapage et poser problème au démarrage de la seconde phase.

Rudy nous alerte sur la nécessité de modifier le règlement.

S'agissant des vétérans, 5 clubs sont inscrits en + 2000 points et 5 en – 2000 points. Le championnat devra être lancé pour la semaine du 6 novembre (4^e journée).

Concernant le critérium, la première journée a réuni 101 participants sur deux lieux : l'ASPC NIMES: 25 pour les – de 11 ans et MANDUEL: 76 pour les - de 13, - 19 ans et seniors. La communication devra être revue pour le prochain tour : pointage 9h30, début 10h. Il est prévu le 03 décembre à Calvisson et Uchaud pour les – de 11 ans.

Pour ce qui concerne la formation, Gérard ESPIE et Danièle BUAT ont dispensé quelques formations d'arbitres, 4 ont été retenus et JA 1. Une formation JA2 est en cours. Le deal de Rudy concernant cette dernière, est la prise en charge du coût par le comité en échange de 2 prestations gratuites.

Ludovic GUIOT propose une réunion prochaine et urgente par WhatsApp ou en présentiel pour régler ces différents points.

6- Questions diverses :

-Cédric revient sur le libellé de l'adresse mail, du comité, qui ne fait pas très « pro » et qu'il faudrait changer. Avec prudence et attention répond le président, sachant qu'elle est déjà prévue (ce qui nous obligera à disposer de deux adresses pendant au moins un an).

-Philippe MAUREL pose la question de la mise à jour de la liste des clubs, je lui réponds, que ce travail est à la charge de la secrétaire, mais que parallèlement un travail de confirmation est demandé à chaque président chaque année concernant l'adresse de sa salle, ses coordonnées, son adresse, son mail et numéro de téléphone ainsi que les mêmes renseignements identifiant le secrétaire et le trésorier.

-Emmanuel BOLL soulève le point de la date d'envoi du compte rendu, je lui réponds qu'à mon avis il doit être fait au plus vite, afin d'être dans les mémoires, permettre de relever les oublis, inexactitudes qui seront évoqués lors de la prochaine réunion et offrant une meilleure visibilité aux clubs de ce qui se fait en comité au travers du site.

Fin de la réunion à 21h30 suivie d'une collation.

Le secrétaire de séance Bernard MARTINEZ